

**MASTER RECHERCHE**  
**Mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales**  
**Spécialité « Études italiennes »**  
**Université Paul-Valéry Montpellier 3**  
**UFR II**

Responsable Mme Myriam Carminati

[myriam.carminati@univ-montp3.fr](mailto:myriam.carminati@univ-montp3.fr)

## Présentation

Le **Master Recherche, Mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, spécialité Italien** offre des enseignements spécifiques dans le domaine, très riche et complexe, des Études italiennes. Les cours, se déroulant sur deux années universitaires, s'articulent autour de quelques axes fondamentaux :

- étude approfondie de la littérature italienne depuis ses origines, en relation avec des littératures d'autres aires géographiques, notamment les littératures de l'espace méditerranéen ;
- exploration de problématiques actuelles : entre autres, les littératures « migrantes » d'auteurs italiens et italophones ou encore l'écocritique qui interroge la littérature et l'art face à la question écologique ;
- développement de plusieurs perspectives critiques nécessaires à l'approche du texte littéraire et de la traduction ;
- travail sur les formes artistiques et les arts visuels : analyse des œuvres et présentation de différentes méthodologies critiques.

Le **Master LLCER** constitue une initiation au travail de recherche. Dans cette optique – quel que soit le parcours choisi – les étudiants devront présenter un mémoire en M1 sur un sujet concernant l'art, la littérature ou la civilisation italiennes et un autre mémoire – plus important en nombre de pages – en M2.

Dans le cadre de ce master, trois parcours sont proposés :

- un parcours '**Approfondissement recherche**' (offert également en Enseignement à Distance). Les axes de recherche proposés sont choisis parmi ceux de l'Équipe d'Accueil LLACS et, dans cette perspective, le mémoire de M1 conduira à un mémoire plus complexe en M2, qui pourra déboucher, pour les étudiants désireux d'entreprendre un doctorat, sur l'élaboration d'un projet de recherche bien défini.
- un parcours '**Ouverture entreprise**' axé sur une initiation aux outils de droit (contrats internationaux, droit public et privé, économie culturelle) permettant d'acquérir des compétences spécifiques en vue d'une insertion professionnelle dans des entreprises, collectivités territoriales ou autres structures spécialisées dans les métiers de l'art et de la culture.
- un parcours '**Approfondissement disciplinaire**', disponible en S3 et S4, particulièrement destiné aux étudiants désireux de préparer le concours de l'agrégation.

Le Département d'Italien et l'équipe de recherche LLACS organisent régulièrement des séminaires, des journées d'études et des colloques internationaux auxquels les étudiants de master peuvent assister (voir les conférences, journées d'études et colloques mis en ligne <http://www.univ-montp3.fr/llacs/category/audio-videos/>).

Les étudiants sont également invités à présenter leurs travaux de recherche dans le cadre de ces manifestations scientifiques. Les communications les plus significatives sont publiées dans la revue en ligne *Notos* ([www.revue-notos.net](http://www.revue-notos.net)).

L'équipe des italianistes peut organiser des **voyages d'études** en Italie et des **concours** : en 2015 le département organise un concours des jeunes créateurs (littérature, arts, vidéo, photo) dans l'Académie de Montpellier sur le thème : « Le patrimoine culturel italien », et cela dans le cadre des Initiatives d'Excellence en Formation Initiale (IDEFI).

Les étudiants ayant obtenu le diplôme de **Master LLCER, spécialité *Italien***, peuvent s'orienter vers différents secteurs :

- ***les métiers de la culture*** : chargés de mission dans les collectivités territoriales, porteurs de projets culturels, chargés de mission pour les relations avec l'enseignement dans des institutions et associations culturelles ;
- ***le patrimoine culturel italien*** : le Département d'italien propose de nombreux stages en Italie, dans des musées et des bibliothèques, ainsi qu'auprès d'institutions parrainées par le Conseil d'Europe ;
- ***la recherche universitaire*** : le master permet aux étudiants d'accéder à l'inscription au **Doctorat en Études Romanes, spécialité « Études italiennes »**, sous réserve d'acceptation du projet de recherche élaboré en concertation avec le directeur de recherche et dans le cadre de l'Équipe d'Accueil LLACS (Langues, Littératures, Arts et Cultures des Suds) ;
- ***l'enseignement*** : il est possible de s'inscrire au concours de l'Agrégation auquel prépare l'un des parcours du master.

Ce master est également proposé en EAD Enseignement à distance.